REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Education Nationale

INSPECTION GENERALE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

LES PLANS ANNUELS

FRANÇAIS

ANNEES : 3,4,5

L'enseignement primaire

Juillet 2017

INTRODUCTION

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2017-2018, l'inspection générale met à la disposition des inspecteurs et des enseignants des outils de travail sous forme de plans pédagogiques annuels. Ces outils complètent les supports de référence officiels qui sont déjà utilisés dans les cycles primaire et moyen. Conformément à l'esprit et à la dynamique des réformes pédagogiques actuelles, ils visent à faciliter la lecture, la compréhension et l'exécution des programmes dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement. Ces planifications ont pour visée, également, d'unifier le mode de structuration des contenus lors de l'élaboration des séquences d'apprentissage dans l'esprit de ce que recommandent les nouveaux programmes et les orientations des documents d'accompagnement. D'un point de vue méthodologique, ces outils de planification pédagogique permettront d'asseoir une représentation commune du parcours d'apprentissage dans les séquences à travers les étapes de contextualisation des enseignements-apprentissages dans le cadre de situations de départ, d'installation, de mobilisation et d'intégration des ressources pour les besoins de transfert des compétences dans des situations de la vie.

Ces documents de travail complémentaires sont présentés ainsi :

- plans annuels de construction des apprentissages ;
- plans annuels de l'évaluation pédagogique ;
- plans annuels du contrôle continu.

Les différents plans sont conçus de façon à articuler de manière cohérente les dimensions liées à la préparation des apprentissages, à l'évaluation pédagogique et au contrôle continu. Il est attendu des inspecteurs qu'ils accompagnent les professeurs, notamment les enseignants débutants, dans la mise en œuvre effective de ces plans dans les classes de français.

NOTE METHODOLOGIQUE

Il ressort de l'enquête nationale sur l'Evaluation, qui a abouti à la conférence du 29/04/2017 sur le sujet, une nécessité impérieuse de revoir les pratiques d'évaluation actuelles sur le terrain. De la même manière, les rapports des inspecteurs chargés du suivi de la réforme ont mis en évidence des écarts dans la mise en œuvre des programmes en raison d'une lecture et des interprétations peu efficaces, voire erronées. Ces constats ont conduit l'Inspection générale à fournir aux praticiens des outils de travail qui pourraient éclairer la vision et dissiper les confusions dans ces domaines. C'est dans cette perspective qu'il est proposé, pour chaque matière, un plan annuel des apprentissages facile à lire et à mettre en œuvre. Ce document pratique a pour objectif de doter les enseignants, notamment les débutants, d'outils opératoires simples d'utilisation afin d'améliorer la qualité de leurs prestations pédagogiques.

Ces plans annuels tiennent leur pertinence d'au moins trois éléments-clés. Ils prennent en compte les critères de conformité au programme officiel ; de cohérence et de lisibilité. Il laisse par ailleurs toute l'autonomie nécessaire à la planification individuelle de l'enseignant en fonction des divers contextes.

La cohérence de ces plans apparaît dans leur lecture horizontale et verticale. Horizontalement, les entrées sont guidées par les compétences terminales dans chaque domaine langagier. La progression des apprentissages est éclairée par les orientations contenues dans les documents d'accompagnement. Ces orientations peuvent être également illustrées, quand cela est possible, par des exemples tirés du guide d'utilisation du manuel. L'inspecteur se chargera, en groupes de travail ou en journées de formation, d'informer les colonnes qui s'y rapportent, une fois les manuels édités.
La lecture verticale permet de suivre l'évolution de la compétence terminale par domaine. Les domaines de compétence de l'oral et de l'écrit ne doivent pas être perçus de manière cloisonnée. Ces domaines sont intégrés lors de la construction des apprentissages par l'élève. Ils doivent donc être envisagés de ce point de vue-là et selon des dominantes alternées en fonction de situations de communication réelles ou simulées.

Au-delà des prescriptions édictées par les programmes (entrées par les actes de parole, valeurs, compétences transversales,….), une certaine autonomie est laissée à l'enseignant dans la conception et/ou choix des situations et des supports didactiques.

Le plan de 3°AP est réalisable en 96 heures. Ce calcul est fait sur la base d'une année scolaire de 32 semaines, dédiées à l'apprentissage à raison de séquences d'apprentissage de 6 à 7 heures (environ 09 vacations de 45 minutes). Ce qui laisse à l'enseignant une marge d'environ une heure et quinze minutes qu'il veillera à exploiter à bon escient : remédiation, consolidation, rattrapage, soutien…

Dans « la vie de la classe », le temps de l'oral doit être plus important que celui de l'écrit pour affirmer la priorité accordée à l'apprentissage de la communication dans la langue. Le respect de cette perspective prioritaire dans l'attribution des volumes horaires réservés aux deux domaines est une exigence forte qu'il appartient à chaque enseignant de traduire de manière effective en classe.

En 4°AP, les mêmes impératifs, liés à la promotion d'un enseignement basé sur une approche communicative de la langue, sont à respecter. Le plan de la 4°AP est quantifié sur la base de 144 heures d'enseignement-apprentissage à raison de séquences déployées sur une fourchette de 10 à 12 heures chacune. Là aussi, une marge de temps est laissée à l'enseignant afin qu'il opère les régulations pédagogiques qu'il estimera nécessaires. Les plans annuels d'apprentissage sont d'ailleurs accompagnés de plans annuels d'évaluations pédagogiques et de contrôles continus.

Le plan annuel de l'évaluation pédagogique propose l'évaluation des compétences terminales selon des critères liées au degré de maîtrise de chaque compétence. Ces évaluations sont inhérentes au processus d'apprentissage. Elles sont destinées à orienter et à réguler ces processus en fonction des objectifs pédagogiques tracés par l'enseignant.

Le plan annuel de contrôle continu, quant à lui, présente, pour chaque niveau, un échéancier de stations selon le calendrier scolaire. Le contrôle continu doit prendre en charge aussi tous les domaines d'apprentissage à raison d'au moins trois stations par année scolaire.

Ces plans entreront en vigueur en septembre 2017. Ils seront ajustés chaque année pour mieux répondre aux besoins des enseignants en fonction des modifications et des enrichissements qui seront proposés par leurs utilisateurs.

LES PLANS ANNUELS DES APPRENTISSAGES



PARTIE I

2EME PALIER DU CYCLE PRIMAIRE

PLAN ANNUEL DES APPRENTISSAGES- FRANÇAIS 3°AP

NIVEAU : troisième année du cycle primaire
DISCIPLINE : Langue française
LA COMPÉTENCE GLOBALE DU 2ème PALIER (3ème ANNÉE PRIMAIRE) :
Au terme de la 3ème AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés.

LES COMPETENCES TERMINALES	DOMAINE	ORGANISATION DES APPRENTISSAGES DE LA SÉQUENCE	ORIENTATIONS DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT	ORIENTATIONS DU GUIDE DU MANUEL	ESTIMATION DU VOLUME HORAIRE
CT1 : Comprendre des énoncés oraux en s'appuyant sur l'intonation et le non-verbal.	**Réception** **ORAL**	-Situations d'écoute assurant la maîtrise du système phonologique et prosodique. -Progression phonologique (sons simples / paires minimales) - notion de phrase - les différentes intonations : - les traits prosodiques : pauses, hésitations, accents d'insistance, arrêts. -Conjugaison à l'oral	L'enseignant (e) met les élèves en situation d'écoute de dialogues. -Etablir un contact : saluer, se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé. -Présentation aux élèves de documents sonores, des vidéos ou des messages iconiques, en adéquation avec la situation de communication.		**64 H**
CT2 : Produire à l'oral des énoncés contenant un acte de parole dans une situation d'échange.	**Production**	-Restitution de mots écoutés, de formules de salutation.	Les élèves doivent écouter et répéter les mots pour se présenter, saluer, remercier		

LES COMPETENCES TERMINALES	DOMAINE	ORGANISATION DES APPRENTISSAGES DE LA SÉQUENCE	ORIENTATIONS DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT	ORIENTATIONS DU GUIDE DU MANUEL	ESTIMATION DU VOLUME HORAIRE
CT3 : Comprendre des textes (de 30 à 60 mots), porteurs des actes de parole étudiés.	**Réception** **ECRIT**	-Situations portant sur l'activation de la correspondance phonie/graphie des aspects grapho-moteurs du français. -utilisation du vocabulaire fonctionnel. -les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent » - simultanéité/ antériorité/ postériorité - les modes (impératif, indicatif, infinitif) - les indicateurs de temps - les pronoms personnels de conjugaison - conjugaison des verbes du 1er groupe + verbes être et avoir - la transcription des formes verbales en conjugaison	-Identification dans un énoncé des signes de la ponctuation forte. -Distingue des répliques dans un dialogue. - Développement des stratégies de lecture.		**16 H**
CT4 : Produire, à partir de supports, des textes d'une dizaine de mots en réalisant un acte de parole étudié	**Production**	- latéralité : gauche/droite - organisation de l'espace écriture - formation des lettres en respectant les règles d'écriture. -correspondance phonie/ graphie. -orthographe grammaticale - orthographe lexicale -ponctuation	-Transcription en script/cursives -Reproduction des lettres selon les normes. -Copie de mots, de phrases.		**16 H**

PLAN ANNUEL DES APPRENTISSAGES- FRANÇAIS 4°AP

NIVEAU : quatrième année du cycle primaire
DISCIPLINE : Langue française
LA COMPÉTENCE GLOBALE DU 2ème PALIER (4ème ANNÉE PRIMAIRE) :
Au terme de la 4e AP, l'élève est capable de comprendre et de produire de courts énoncés, à l'oral et à l'écrit, pour donner/demander de l'information en respectant les paramètres de la situation de communication.

LES COMPETENCES TERMINALES	DOMAINE	ORGANISATION DES APPRENTISSAGES DE LA SÉQUENCE	ORIENTATIONS DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT	ORIENTATIONS DU GUIDE DU MANUEL	ESTIMATION DU VOLUME HORAIRE
CT1 : Comprendre des énoncés oraux dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés et leurs variantes.	**Réception**	Compréhension de l'oral : Ecoute de dialogues pour repérer les intonations des interlocuteurs - Ecoute de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…) -Situations d'écoute assurant la maîtrise du système phonologique et prosodique. -Progression phonologique (sons simples / paires minimales) - notion de phrase - les différentes intonations : - les traits prosodiques : pauses, hésitations, accents d'insistance, arrêts. -Conjugaison à l'oral	L'enseignant (e) met les élèves en situation d'écoute de dialogues. -Etablir un contact : saluer, se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé. -Présentation aux élèves de documents sonores, des vidéos ou des messages iconiques, en adéquation avec la situation de communication.		
	ORAL		-Les élèves doivent écouter et répéter les mots pour se présenter, saluer, remercier -Restitution de comptines mémorisées, d'une information écoutée. -Reproduction de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé. -Reproduction de mélodies de phrases. - Production d'énoncés pour répondre à des questions.		**34 H**
CT2 : Produire à l'oral des énoncés pour donner/ demander de l'information	**Production**	- (Re) produire un énoncé de façon intelligible. - Restituer un message écouté. -Réalisation de d'actes de parole exigés par la situation de communication	-Production d'énoncés pour répondre à des questions.		

CT3 : Comprendre des textes (de 60 à 80 mots), porteurs d'actes de parole pour donner/ demander de l'information	**Réception** ECRIT	**-** Maîtriser le système graphique et phonologique du français. - Développer des stratégies de lecture. - Lecture à haute voix. - Respect de l'intonation pour rendre le sens du message. - Manifester sa compréhension par une reformulation orale du texte par des réponses à des questions.	-- Identification des graphèmes complexes dans les mots. - Inférence d'informations à partir d'indices textuels (date, mots en gras, formule «Il était une fois »…) - Association de textes et d'illustrations. - Identification des personnages dans un texte à partir des noms et prénoms. -Identification des personnages qui parlent dans un texte à partir des verbes introducteurs (Il dit, il répondit). - Reproduction d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots -Lecture de courts textes de manière expressive.		**32 H**
CT4 : Produire, à partir de supports, des énoncés d'une **vingtaine** de mots pour donner/demander de l'information.	**Production**	-Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture. - Développer ses stratégies de production à l'écrit.	Rédaction d'une ou deux répliques pour compléter un dialogue -Complétion de textes lacunaires. -Production du contenu de bulles de B.D. - Production d'une partie de textes documentaires (titres, sous-titres, rubriques). - Production de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. -Production d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation.		**32 H**



PARTIE II

3EME PALIER DU CYLE PRIMAIRE

PLAN ANNUEL DES APPRENTISSAGES- FRANÇAIS 5°AP

NIVEAU : cinquième année du cycle primaire
DISCIPLINE : Langue française
LA COMPÉTENCE GLOBALE DU 3ème PALIER (5ème ANNÉE PRIMAIRE) :
Au terme du **5e AP**, à partir de supports sonores et visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.

LES COMPETENCES TERMINALES	DOMAINE	ORGANISATION DES APPRENTISSAGES DE LA SÉQUENCE	ORIENTATIONS DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT	ORIENTATIONS DU GUIDE DU MANUEL	ESTIMATION DU VOLUME HORAIRE
CT1 : Comprendre des énoncés oraux pour distinguer différents actes de parole en mettant en relation les paramètres de la communication.	**Réception** **ORAL**	- Maîtrise du système phonologique et prosodique. - Adopter une attitude d'écoute sélective. -Mise en évidence des : -Actes de parole : -Actes sociaux - Actes de demande - Actes d'expression du degré du savoir - Actes d'expression de l'affectivité - Actes de réponse - Actes de présentation des faits - Actes d'expression pour évoquer	-Ecoute de divers supports oraux pour relever une caractéristique : formule d'ouverture, rimes. - Ecoute de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente. - Ecoute de textes pour retrouver : qui parle ? à qui ?de quoi ? - Ecoute d'un dialogue pour repérer les intentions des interlocuteurs. - Écoute d'un dialogue pour retrouver les interlocuteurs (qui parle ? à qui ?). - Repérage de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations. - Écoute d'un poème pour le mémoriser.		39 H
CT2 : Produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole en respectant les contraintes de la situation de communication.	**Production**	- Prendre sa place dans un échange conversationnel. - Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale. - Adopter des valeurs et des comportements civiques.	-Reformulation des énoncés d'un texte (répliques, questions, réponses) à l'aide de variantes linguistiques. - Reformulation de phrases personnelles ou celles d'un camarade en employant des variantes d'actes de parole. - Récitation d'un poème ou d'un texte en prose . - Reproduction de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé. - Restitution de poèmes mémorisés		

CT3 : Comprendre des textes (de 80 à 120 mots), contenant des actes de parole et leurs variantes, en mettant en relation les paramètres de la situation de communication.	**Réception**	- Construire du sens à l'aide d'indices textuels. - Rechercher seul des informations dans un texte. Lecture à haute voix. - Respect de l'intonation pour rendre le sens du message. - Manifester sa compréhension par une reformulation orale du texte par des réponses à des questions.	- Association de textes et d'illustrations. - Reproduction d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots - Lecture silencieuse d'un texte pour répondre à des questions. - Observation et lecture de textes différents (poésies, contes, textes documentaires, prescriptifs, …) pour les classer. - Identification dans un texte : du vocabulaire relatif au thème du texte, des mots qui désignent le héros, du cadre spatio-temporel, des temps des verbes en relation avec les indicateurs de temps. - Exploitation de la ponctuation, des couleurs, pour lire un texte. - Repérage des articulateurs dans un texte. - Lecture suivie d'un texte long. Complétion de textes lacunaires en respectant les règles syntaxiques et morphologiques. - Complétion de fiches techniques. - Choix de connecteurs dans une liste pour les placer dans un texte donné.		52 h
CT4 : Produire un texte d'une **trentaine** de mots en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication	**ECRIT** **Production**	Produire un texte en fonction d'une situation de communication.	- Production de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. -Production d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation. Production d'une partie d'un petit texte		24h

LES PLANS ANNUELS DE L'EVALUATION PEDAGOGIQUE

PLAN DE L'EVALUATION PEDAGOGIQUE DE FRANÇAIS - 3AP

TRIMESTRE	EVALUATION DIAGNOSTIQUE	
	COMPETENCES TERMINALES	**CRITERES SUR LA MAITRISE DE LA COMPETENCE**
1	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux en s'appuyant sur l'intonation et le non- verbal. **CT2** : Produire à l'oral des énoncés contenant un acte de parole dans une situation d'échange. **CT3** : Comprendre des textes (de 30 à 60 mots), porteurs des actes de parole étudiés. **CT4** : Produire, à partir de supports, des textes d'une **dizaine** de mots en réalisant un acte de parole étudié.	- Adopte une attitude d'écoute. - Connaît le système phonologique et prosodique -Distingue les intonations des interlocuteurs dans un énoncé. - Salue/prend congé, se présente/ présente quelqu'un. - Restitue un message écouté. **-** Reconnait le système graphique et phonologique du français. -Identifie les graphèmes de la langue - Etablit la correspondance graphie /phonie. -Transcrit en script/cursives -Reproduit les lettres selon les normes

2	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux en s'appuyant sur l'intonation et le non- verbal. **CT2** : Produire à l'oral des énoncés contenant un acte de parole dans une situation d'échange. **CT3** : Comprendre des textes (de 30 à 60 mots), porteurs des actes de parole étudiés. **CT4** : Produire, à partir de supports, des textes d'une **dizaine** de mots en réalisant un acte de parole étudié.	- Prend sa place dans un échange pour communiquer. -Restitue l'information. - Demande (quelque chose + formule de politesse, la permission de faire quelque chose, des renseignements sur un fait, un événement vécu, demande le temps qu'il fait, qu'il fera, demander son chemin). -Maîtrise le système phonologique et prosodique. **-** Maîtrise le système graphique et phonologique du français. - Développe des stratégies de lecture. - Découpe une phrase en mots, en groupes de mots. .-Copie de mots, de phrases.

3	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux en s'appuyant sur l'intonation et le non- verbal. **CT2** : Produire à l'oral des énoncés contenant un acte de parole dans une situation d'échange. **CT3** : Comprendre des textes (de 30 à 60 mots), porteurs des actes de parole étudiés. **CT4** : Produire, à partir de supports, des textes d'une **dizaine** de mots en réalisant un acte de parole étudié.	-Demande à quelqu'un de faire quelque chose : ordonner, conseiller -Identifie dans un énoncé des signes de la ponctuation forte. -Distingue des répliques dans un dialogue. -Copie de mots, de phrases.

PLAN DE L'EVALUATION PEDAGOGIQUE DE FRANÇAIS - 4AP

TRIMESTRE	EVALUATION DIAGNOSTIQUE	
	COMPETENCES TERMINALES	**CRITERES SUR LA MAITRISE DE LA COMPETENCE**
1	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés et leurs variantes**.** **CT2** : Produire à l'oral des énoncés pour donner/ demander de l'information **CT3** : Comprendre des textes (de 60 à 80 mots), porteurs d'actes de parole pour donner/ demander de l'information **CT4** : Produire, à partir de supports, des énoncés d'une **vingtaine** de mots pour donner/demander de l'information.	-Ecoute de dialogues pour repérer les intonations des interlocuteurs -Salue/prend congé, se présente/ présente quelqu'un. (+ variantes) -Exprime un besoin, demande : ce qu'il faut faire, des précisions, une explication. -Exprime un sentiment, une préférence. **-** Maîtrise le système graphique et phonologique du français. -Ecrit pour répondre à une consigne d'écriture.

2	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés et leurs variantes**.** **CT2** : Produire à l'oral des énoncés pour donner/ demander de l'information**.** **CT3** : Comprendre des textes (de 60 à 80 mots), porteurs d'actes de parole pour donner/ demander de l'information. **CT4** : Produire, à partir de supports, des énoncés d'une **vingtaine** de mots pour donner/demander de l'information.	**-**Ecoute de divers supports pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…) -Ecoute de dialogue pour retrouver les interlocuteurs : qui parle ? à qui ? -Demande à quelqu'un de faire quelque chose : ordonne, conseille. -Présente un fait, annoncer un événement, le situer dans le temps et dans l'espace). - Développe des stratégies de lecture. -lit les textes de manière expressive. - Développe ses stratégies de production à l'écrit. -Rédige une ou deux répliques pour compléter un dialogue. -Rédige le contenu de bulles de BD.

3	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés et leurs variantes**.** **CT2** : Produire à l'oral des énoncés pour donner/ demander de l'information. **CT3** : Comprendre des textes (de 60 à 80 mots), porteurs d'actes de parole pour donner/ demander de l'information. **CT4** : Produire, à partir de supports, des énoncés d'une **vingtaine** de mots pour donner/demander de l'information.	-Ecoute de textes oraux pour retrouver une date, un personnage, une expression, une formule récurrente. -Raconte un événement personnel, retrouve les éléments d'une histoire racontée, retrouve la chronologie d'un récit. -Complète des textes lacunaires. -Rédige une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation.

PLAN DE l'EVALUATION PEDAGOGIQUE DE FRANÇAIS- 5°AP

TRIMESTRE	EVALUATION DIAGNOSTIQUE	
	COMPETENCES TERMINALES	**CRITERES SUR LA MAITRISE DE LA COMPETENCE**
1	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux pour distinguer différents actes de parole en mettant en relation les paramètres de la communication. **CT2** : Produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole en respectant les contraintes de la situation de communication. **CT3** : Comprendre des textes (de 80 à 120 mots), contenant des actes de parole et leurs variantes, en mettant en relation les paramètres de la situation de communication. **CT4** : Produire un texte d'une **trentaine** de mots en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.	- Ecoute d'informations, d'explications pour les restituer oralement devant le groupe classe. - Identifie des actes de paroles. - Prend sa place dans un échange conversationnel -Comprend un texte narratif -Relève les informations importantes puis les reformule oralement ou par écrit. -Construit du sens à l'aide d'indices textuels.

2	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux pour distinguer différents actes de parole en mettant en relation les paramètres de la communication. **CT2** : Produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole en respectant les contraintes de la situation de communication. **CT3** : Comprendre des textes (de 80 à 120 mots), contenant des actes de parole et leurs variantes, en mettant en relation les paramètres de la situation de communication. **CT4** : Produire un texte d'une **trentaine** de mots en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.	-Ecoute de poésies, récits, histoires, des contes pour retrouver dans le cadre d'activités de groupes un élément spécifique de temps, de lieu ou d'action, une trame narrative. - Utilise les ressources de la communication verbale et non verbale. - Recherche seul des informations dans un texte. - Produit un texte en fonction d'une situation de communication

3	**CT1** : Comprendre des énoncés oraux pour distinguer différents actes de parole en mettant en relation les paramètres de la communication. **CT2** : Produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole en respectant les contraintes de la situation de communication. **CT3** : Comprendre des textes (de 80 à 120 mots), contenant des actes de parole et leurs variantes, en mettant en relation les paramètres de la situation de communication. **CT4** : Produire un texte d'une **trentaine** de mots en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.	- Identifie les éléments de la communication. - Raconte un événement personnel, un événement vécu en classe. - Retrouve les éléments d'une histoire -Produit, individuellement, un énoncé en s'appuyant sur des ressources données : lexique, boîte à outils… et en respectant l'intention de communication (pour informer, pour décrire, pour expliquer). - les élèves rédigent en groupe un texte d'une trentaine de mots en respectant, la ponctuation, les contraintes, syntaxiques orthographiques, lexicales et de présentation.

PLANS ANNUELS DU CONTROLE CONTINU

NIVEAU	TRIMESTRE	SEMAINE	DOMAINE	APPRENTISSAGES CIBLES PAR L'EVALUATION	OBSERVATIONS
3 AP	1	3ème semaine de novembre	ORAL ECRIT	➢ Situations assurant la maîtrise des aspects grapho-moteurs du français.	Le temps pédagogique annuel est calculé sur la base de 96 h
	2	4ème semaine de février		➢ Situations portant sur l'activation de la correspondance phonie/graphie.	
	3	1ère semaine de mai		➢ Situations de production écrite pour répondre à une consigne	
4 AP	1	3ème semaine de novembre	ORAL ECRIT	➢ Situations d'adoption d'une attitude d'écoute sélective.	96h
	2	3ème semaine de février		➢ Situations permettant la connaissance du système phonologique et prosodique	
	3	1ère semaine de mai		➢ Situations assurant l'identification de la situation de communication ➢ Situations d'Identification des actes de parole et de leurs variantes.	
5 AP	1	3ème semaine de novembre	ORAL ECRIT	➢ Situations de production d'énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné.	120 h
	2	4ème semaine de février		➢ Situations de production d'un texte en fonction d'une situation donnée.	
	3	4ème semaine d'avril		➢ Situations permettant d'assurer la présentation d'un écrit ➢ Situations d'utilisation des ressource diverses pour améliorer sa production écrite.	